



PASSER UN ETE EN TOUTE SECURITE

1. Le parcours client

- En hébergement locatif : l'Accueil se sera par famille, 1 seule personne sera autorisée dans l'accueil. Le solde du règlement ainsi que le règlement de la caution se fera à votre arrivée par carte, chèque, ANCV ou espèces. Vous recevrez ensuite une pochette contenant vos clés, badges et documents.
- En emplacement camping : 1 représentant par emplacement sera admis à l'accueil afin de vérifier votre identité et le nombre de personnes présentes, une fois l'inscription finalisée vous récupérerez une pochette comportant votre badge ainsi que les documents nécessaires à votre séjour.

L'organisation du check-out pour les hébergements locatifs

- • Tous les états des lieux ont lieu le samedi matin entre 8H et 10H par créneau de 10 minutes. En cas de départ anticipé le vendredi, l'état des lieux doit avoir lieu avant 18H00. Vous devez prendre rendez-vous pour l'état des lieux au plus tard 24h avant votre départ soit par téléphone soit à la réception.
- • Les consignes pour votre départ sont affichées dans votre hébergement. Vous devez laisser la porte et les fenêtres ouvertes de votre hébergement, mettre la clé sur la porte. Nous vous rappelons que toutes les alèses jetables utilisées doivent être jetées par vos soins, les poubelles vidées que vous ayez opté pour le forfait ménage ou non. Afin de faciliter la désinfection de la vaisselle, vous devez nous la rassembler sur la table.
- En emplacement camping : Veuillez prendre rendez vous la veille de votre départ, vos factures seront préparées à l'avance. Les horaires d'ouverture de l'accueil pour les règlements sont de 9H à 11H30 et de 14h à 18H. Les personnes n'ayant pas pris rendez-vous recevront un sms les informant de leur rendez-vous.

2. PLAN SANITAIRE DES ESPACES

2.1 Le bar et le restaurant

- Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont mis à disposition des clients à l'entrée de la terrasse. Les clients sont priés de se désinfecter les mains en arrivant. En cas d'éventuelle file d'attente à l'arrivée sur la terrasse du restaurant, il est demandé aux clients de respecter les règles de distance.

- Les terrasses ainsi que le mobilier des terrasses sont désinfectés 2 fois par jour. Les tables sur nos terrasses sont distantes de 1.00 m pour respecter la distance physique. Le nombre de personnes à table ne peut excéder 10. Le personnel de service en restauration et au bar est équipé de visière et se lave les mains au gel hydroalcoolique toutes les 30 minutes. Toutes nos cartes-menus sont systématiquement désinfectés entre deux clients
- Paiement : il est recommandé de privilégier le paiement sans contact, cependant les autres modes de paiement sont acceptés.
- Notre service de plats à emporter s'est étendue à toute la carte. Un flyer vous est donné à votre arrivée avec tous les documents indispensables à votre séjour

2.2. L'espace aquatique

- L'eau de nos piscines est chlorée, désinfectée et désinfectante et contrôlée régulièrement par l'ARS (Agence régionale de la santé)
- Les plages et le matériel de la piscine sont désinfectés deux fois par jour : une fois avant l'ouverture le matin et une fois à la mi-journée. La piscine est alors fermée pendant 30 minutes.
- Les plages horaires sont étendues : de 9H le matin à la tombée de la nuit 20H en fonction de la période de la saison et les transats ont été supprimés, il est conseillé d'amener les votre, nous proposons un service de location pour des transats désinfectés.
- Nous vous rappelons que la douche et le passage au pédiluve sont obligatoires avant de se baigner dans la piscine.

2.3. L'aire de jeux, les terrains de pétanque

- Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont mis à disposition des clients à proximité de l'aire de jeux et des terrains de pétanque. Les clients sont invités à les utiliser.
- Les différents espaces de jeux sont désinfectés deux fois par jour. Nous mettons en vente à la réception ou au bar des masques (0.50 cts) ce qui vous permet de jouer en toute sérénité à la pétanque avec d'autres clients du camping.

3. Les activités et les animations

Toutes les animations ou activités proposées sont organisées dans le respect des gestes barrières et des règles de distance physique. Seront maintenues :

- Les tournois de pétanque
- Les soirées karaokés (désinfection des micros après chaque passage)
- Les soirées musicales.



DESINFECTION SPECIAL COVID DE NOS HEBERGEMENTS LOCATIFS

Tous nos hébergements font l'objet d'un nettoyage approfondi et d'une désinfection conformément à la Charte Sanitaire définie par la profession de L'Hôtellerie de Plein Air.

- Les matelas et les oreillers dans les chambres sont tous équipés d'alèses jetables qui sont renouvelées à chaque séjour. Tout le linge de maison fourni (couettes, coussins) fait l'objet d'une désinfection.
- Toutes les pièces sont nettoyées avec un produit détergent pour enlever la saleté, les germes et les impuretés puis désinfectées avec un produit virucide pour obtenir une propreté microbiologique et éradiquer la propagation des virus si besoin.
- Le nettoyage et la désinfection comprend :
 - Les sols et surfaces de l'hébergement ;
 - Le mobilier sanitaire : douche, lavabo, robinetterie, toilettes ;
 - Le mobilier des chambres : table de nuit, placards, lampe de chevet, appliques, rideaux et couettes ;
 - Les éléments de la cuisine : réfrigérateur, micro-onde, cafetière, gazinière, évier et plan de travail, four ainsi que toute la vaisselle ;
 - Le mobilier de loisirs : Ecran TV, télécommandes, canapé, table à manger, chaises, rideaux et tapis
 - Les meubles de jardin ;
 - La terrasse y compris les rambardes ;

- Une attention particulière est portée aux zones de contact fréquentes, en particulier les clés de l'hébergement, les poignées de portes, de fenêtres, de placards ou de tiroirs, la robinetterie, les interrupteurs, les télécommandes

- Le matériel de nettoyage, notamment les lingettes microfibres et les chiffons sont changés entre chaque nettoyage d'hébergement

Produits utilisés : détergents et virucides agréés selon la norme EN 14476 + A2. Fiches techniques de sécurité disponibles à la réception sur demande.

Equipe : L'équipe en charge du nettoyage de votre hébergement est équipée de gants de ménage nettoyés entre chaque hébergement et des masques. En cas de suspicion de COVID, des masques, blouses et surchaussures sont mis à disposition du personnel pour intervenir dans le nettoyage et la désinfection.



PROTCOLE SPECIAL COVID-19 « SANITAIRES »

Notre sanitaire à fait l'objet d'un nettoyage **approfondi** et d'**une désinfection** selon la charte définie par l'Hôtellerie de plein air.

Un nettoyage pour un Nettoyage en profondeur et une désinfection sera effectué comme à l'habitude 2 fois par jour.

Une désinfection des zones fréquentes de contact sera effectuée 2 fois par jour

Vers 10H et 17 H.

- Le sanitaire est inaccessible pendant la durée de nettoyage.
- Des équipements ont été condamnés pour préserver la distanciation sociale, cependant le sanitaire étant équipé principalement de cabines, seuls quelques lavabos, éviers pour la vaisselle et bacs à linge ont été supprimés. Des pancartes ont été installées afin de vous faire connaître les règles à respecter, merci de les appliquer ainsi que les gestes barrières.
- Des distributeurs de gel hydroalcoolique ont été installés à chaque entrée et sortie du bâtiment. Merci de bien vouloir les utiliser avant et après.

PRODUITS UTILISES

Les détergents, les virucides sont agréés selon la norme EN 14476+A2. Les fiches techniques sont disponibles à la réception sur demande.

EQUIPE

Notre employée est équipée de gants jetables, de visière ou masque à sa convenance. En cas de suspicion de COVID, des masques, blouses et surchaussures sont mis à sa disposition pour intervenir dans le sanitaire.